



CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Les conclusions de l'assemblée générale remises au chef de l'Etat



Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a reçu hier à Brazzaville les conclusions de la session inaugurale de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse des mains du secrétaire exécutif de cette institution constitutionnelle, Michrist Kaba Mboko.

« Jeunesse congolaise et insertion socioéconomique dans la perspective du développement durable » a été le thème de l'assemblée générale qui a permis aux participants d'adopter le règlement intérieur du Conseil, de recueillir les avis des jeunes et de faire des propositions au gouvernement. [Page 16](#)

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, recevant les conclusions de l'assemblée générale

AFFAIRES

Mercure International va s'implanter à Brazza Mall



Basé dans la Principauté de Monaco, en Europe, le groupe Mercure International prendra ses quartiers à Brazza Mall, à Mpila, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.

Un protocole d'accord a été signé le 27 février dernier entre le gouvernement congolais et Mercure International of Monaco. Il a été négocié par les cadres du ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier. Selon les termes du texte conclu par les deux parties, le groupe Mercure International s'engage d'ici à l'été à implanter plusieurs de ses marques à Brazza Mall. [Page 2](#)

ZONE CÉMAC

Le 1^{er} juin, dernier délai de validité des billets de la gamme 1992



Des spécimens des billets de la gamme 1992DR

Dans le cadre de la démonétisation de la gamme de billets de banque de 1992, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a retenu le 1er juin comme dernier délai de sa validité.

Bien que ces billets ne circulent plus sur le marché, la BEAC multiplie la communication à travers principalement les affiches dans les établissements bancaires, pour appeler les détenteurs de cette gamme de billets de les déposer à la banque centrale. L'opération concerne notamment les coupures de billets de 10 000, 5000, 2000, 1000 et 500 FCFA. [Page 16](#)

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les huit quarts finalistes dévoilés

Les derniers matches des groupes de la Coupe africaine de

la Confédération qui se sont disputés le 3 mars ont révélé l'identité des huit équipes qualifiées pour les quarts de finale. L'USM d'Alger poursuit la défense de son titre gagné la saison dernière. Avec lui, les anciens vainqueurs comme la Renaissance spor-

tive de Berkane, le Zamalek et le Stade malien. Future FC, Abou Salim Sc, Dreams FC et Rivers United complètent la liste. Les combinaisons des quarts de finale, quant à elles, seront connues le 6 mars. [Page 13](#)

Éditorial

Césarienne

ÉDITORIAL

Césarienne

Le gouvernement vient de relancer le programme de gratuité de la césarienne et d'autres interventions obstétricales majeures à travers la remise de kits opératoires aux structures sanitaires publiques spécialisées.

Cette dotation devra permettre, d'une part, de soulager les centres de santé qui en accusent le besoin, et, d'autre part, de renforcer leurs capacités de fonctionnement en réduisant le taux de mortalité maternelle et néonatale au Congo.

Les effets néfastes de la crise sanitaire du covid-19 ont porté un coup dur aux systèmes de santé de la plupart des pays en développement, au point où certains programmes d'assistance ont connu un ralentissement ou ont purement et simplement été supprimés.

La gratuité de la césarienne avait déjà été expérimentée au Congo, il y a quelques années, avec un certain succès au profit notamment de nombreuses femmes issues de familles défavorisées.

Le succès de cette relance dépendra aussi de la nécessité de veiller sur les kits opératoires de telle sorte que les professionnels de santé en fassent un bon usage. D'éventuels actes de détournement porteraient préjudice aux patientes.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRES

Mercure International va s'implanter à Brazza Mall

Basé dans la Principauté de Monaco, en Europe, le groupe Mercure International prendra ses quartiers à Brazza Mall, au quartier Mpila, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé.



Brazza Mall

Un protocole d'accord a été signé le 27 février dernier entre la partie congolaise et Mercure International of Monaco. Il a été négocié par les cadres du ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier. Selon les termes du texte conclu par les deux parties, le groupe Mercure International s'engage, d'ici à l'été, à implanter plusieurs de ses marques à Brazza Mall en commençant par Super U.

D'autres marques de Mercure International pourront également être présentes au centre commercial Brazza Mall qui gagnera en attractivité et en visibilité.

Ce centre commercial représente un investissement de grande importance pour la République du Congo qui ambitionne de transformer la physionomie de Mpila, ce quartier qui a été endommagé par les explosions d'armes et munitions du 4 mars 2012.

Hormis les installations de Brazza Mall, on trouve également dans la même zone plusieurs logements sociaux, un musée, une boucherie, les tours jumelles de 31 étages chacune et d'autres infrastructures.

Mercure International of Monaco compte à travers le monde quelque 250 magasins et 5000 employés. L'une de ses marques, notamment Casino, est implantée à Brazzaville.

Christian Brice Elion

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DÉPARTEMENT DE PLATEAUX

Les habitants de Gamboma et de Ngo se disent abandonnés

Absence d'eau potable, mauvaises conditions d'accueil et déficit en personnel soignant dans les centres de santé, manque d'enseignants qualifiés dans les écoles et insécurité grandissante, telles sont, entre autres, les préoccupations que les habitants de Gamboma et de Ngo, deux communautés urbaines du département des Plateaux, ont évoqué le 3 mars lors d'un échange avec le président du Parti « Les Souverainistes » (LS), Dave Uphrem Mafoula, dans le cadre de son initiative « Mbongui-Tour ».

Située à environ 273 km de Brazzaville, la communauté urbaine de Gamboma ne semble pas goûter, selon des témoignages de ses habitants, les délices de la municipalisation accélérée du département des Plateaux de 2013. Des édifices publics inachevés, aucun centimètre de bitume sur des kilomètres promis, la « Grande cité du Nord » est l'ombre d'elle-même. « Notre localité est négligée, trop de promesses non tenues, surtout pendant les campagnes électorales, des rues sont impraticables et rangées dans l'herbe. L'hôpital de référence n'existe que de nom, sinon c'est de l'argent avant les soins, les écoles sont tenues en majorité par des bénévoles, l'approvisionnement en eau potable reste un casse-tête. Le projet de bitumage des voiries urbaines est placé dans les tiroirs », a dépeint Obami, l'un des intervenants.

Selon la population, l'état dans lequel se trouve la majorité des rues et le manque d'activités génératrices de revenus sont sources d'insécurité pendant la nuit. En effet, la ville de Gamboma est considérée à tort ou à raison comme un foyer des jeunes délinquants en provenance de Brazzaville. Malgré la présence des agents de l'ordre (policiers et gendarmes) dans la localité, certains intervenants ont sollicité la construction des postes avancés dans cette ville centenaire.

Presque même décor dans la communauté urbaine de Ngo,

à quelques kilomètres de là. Petite ville cosmopolite et en pleine croissance spatiale, Ngo présente lui aussi un tableau peu reluisant. La localité est confrontée depuis belle lurette à un problème d'eau, les pluies demeurant la principale source d'approvisionnement. Au cas contraire, il faut déboursier la somme de 250 FCFA pour un bidon de 25 litres. « Lorsque j'arrive à Brazzaville, j'ai parfois honte de dire que je suis originaire de Ngo, parce nous manquons presque de tout. A l'hôpital, même pour un cas de paludisme, le malade peut succomber par manque de médicaments. L'eau, n'en parlons plus, quelle malchance pour Ngo ! », s'est exclamée une femme qui a pris la parole.

Les mêmes préoccupations à travers tout le pays

Pour avoir sillonné quelques localités des départements du Pool et des Plateaux dans le cadre de sa tournée nationale, Dave Uphrem Mafoula pense que les préoccupations des Congolais sont les mêmes et il y a une sorte de méfiance qui s'est installée entre les dirigeants et le peuple. D'où la nécessité de la parer au plus vite. « Depuis que nous avons commencé cette initiative d'écoute "Mbongui-Tour", nous nous rendons compte que finalement ce sont les mêmes problématiques qui sont évoquées. Les questions d'écoles, de santé, d'eau et d'électricité sont constamment les mêmes, c'est un mélange



Dave Mafoula installant le bureau de Gamboma/Adiac

de sentiments quand vous les écoutez s'exprimer. Nous pouvons comprendre que les choses ne marchent pas bien dans notre pays, il faut que les dirigeants puissent revoir la manière de le gérer », a indiqué le président du parti LS.

Pour perpétuer la démocratie participative au Congo, l'initiateur de Mbongui-Tour suggère aux hommes politiques d'être proactifs pour essayer d'amortir le choc qui semble s'installer et créer des conditions pour que les Congolais sortent de cet état

d'esprit. Selon lui, ce rêve ne peut pas être porté ensemble si le peuple ne se sent pas dans son assiette au regard de la gestion du pays. « Nous venons prendre la tension, ce que dit le peuple congolais. Après avoir écouté les préoccupations, il y aura un rapport que nous allons fournir et remettre aux autorités, parce que partout où nous passons, nous nous rendons bien compte qu'il y a quelque chose à faire. Et c'est à nous les politiques de voir comment nous pouvons réorganiser les choses

pour rétablir la confiance, parce qu'il est effectivement question d'une confiance méprisée », a-t-il expliqué.

Profitant de son passage dans les deux localités, Dave Mafoula a investi les responsables des comités locaux de LS, tout en les invitant à être exemplaires, responsables et à respecter les lois et règlements de la République. En effet, à Gamboma, le parti est dirigé par Dave Ngalou et, à Ngo, par Serge Mbourangon.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Le Dr Kaitesi Batamuliza Mukara sensibilise aux soins auditifs

La commémoration mondiale des soins auditifs, le 3 mars, à Brazzaville a été marquée par les actions préventives et de changement des mentalités menées par le Dr Kaitesi Batamuliza Mukara, consultant en soins d'oreille et oculaires au bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Afin d'agir sur la conscience des communautés, l'employée de l'organisation onusienne a distribué les flyers contenant des messages clés. Elle a organisé ses consultations auprès d'une centaine de personnes et, à l'occasion, le message de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, a été relayé et commenté à la presse.

Cette année, le thème retenu a été « Changer les mentalités : faisons des soins auditifs une réalité pour tous ! » C'est ainsi que le Dr Kaitesi Batamuliza Mukara et quelques membres de l'équipe de l'OMS œuvrent pour la démystification des maladies auditives. Au Congo, les données hospitalières renseignent qu'il y a 26% de cas de pertes d'audition. « Nous voulons faire comprendre aux



Le Dr Kaitesi Batamuliza Mukara consultant un patient. Adiac

communautés qu'il est possible de soigner les maladies auditives à l'hôpital. Dans nos prospectus distribués, nous nommons les maladies et expliquons en peu de mots les fausses idées ainsi que les réalités », a indiqué le Dr Kaitesi Batamuliza Mukara.

Une analyse récente des soins de l'oreille et de l'audition dans la région africaine de l'OMS montre que seuls vingt des quarante-sept pays ont désigné un coordonnateur national des soins de l'oreille et de l'audition et seuls onze pays sur quarante-sept disposent de

programmes nationaux fonctionnels de soins de l'oreille et de l'audition.

Selon les statistiques, l'OMS prévient que près de 2,5 milliards de personnes dans le monde développeront des problèmes d'audition d'ici à 2050. On estime que plus d'un

milliard et demi de personnes souffrent actuellement d'un certain degré de perte auditive dans le monde. Jusqu'à 80 % d'entre elles vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. En Afrique, on estime que quarante millions de personnes souffrent d'une perte auditive invalidante.

Par ailleurs, la même source affirme que l'accès aux soins auditifs reste limité par manque de sensibilisation des décideurs politiques et de personnel de santé qualifié. Il est aussi souligné la médiocrité des infrastructures pour les soins de l'oreille et de l'audition, les perceptions erronées et le coût élevé des services tels que les appareils auditifs, les implants cochléaires et autres dispositifs implantables pour la rééducation de perte auditive.

Fortuné Ibara

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

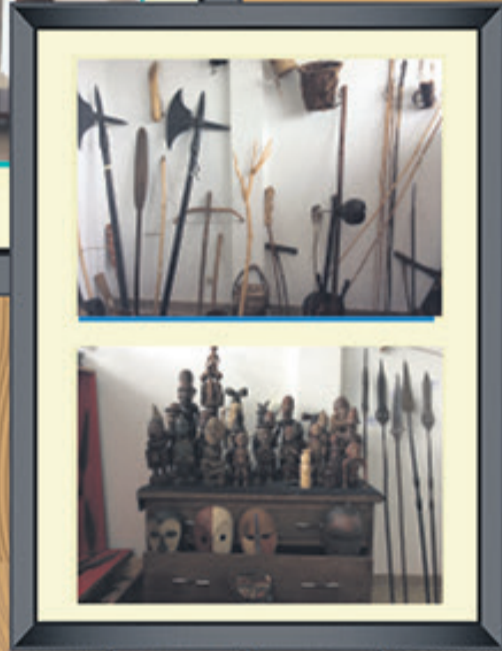
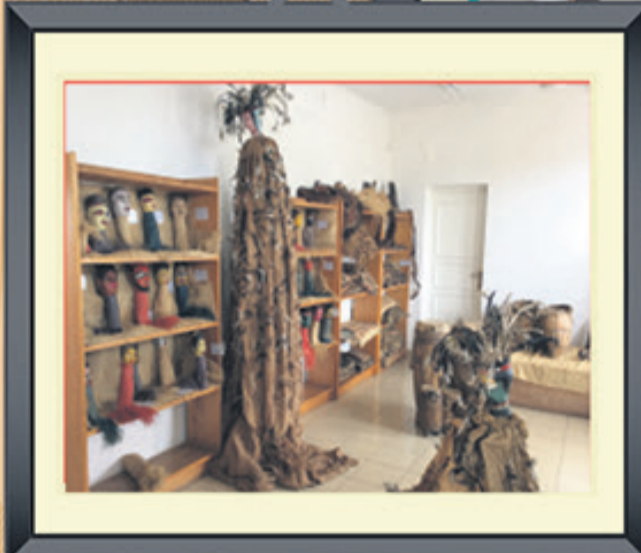
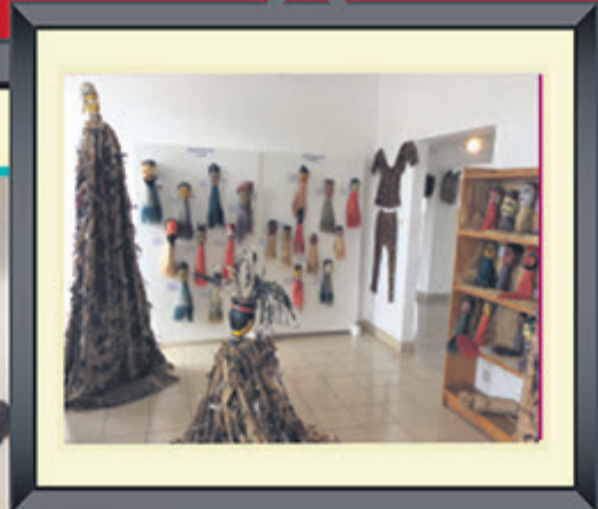
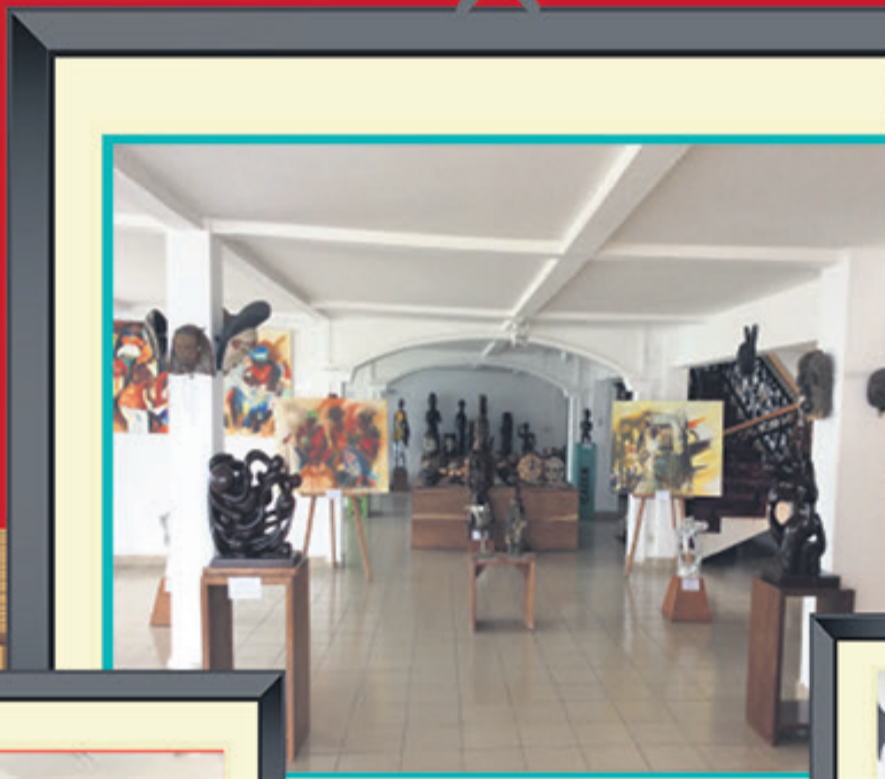
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

SANTÉ

Les médecins congolais vont valoriser davantage leur profession

La feuille de route 2024 de l'Association des médecins du Congo prévoit, entre autres, de faire travailler à plein régime la commission chargée de la valorisation professionnelle.

« La commission valorisation professionnelle doit beaucoup travailler cette année pour espérer obtenir l'augmentation de la rémunération du médecin », a fait savoir la président de l'Association des médecins du Congo, le Pr Richard Bilekot, déroulant la feuille de route de ladite association pour 2024, à l'issue de l'assemblée générale tenue le 2 mars à Brazzaville, en présentiel et en distanciel étant donné que certains médecins membres de l'association sont de la diaspora.

En dehors de la commission valorisation professionnelle, il y a aussi la commission en charge de l'entrepreneuriat qui aura beaucoup à faire. En effet, selon le Pr Richard Bilekot, le souhait est de voir les médecins congolais de la diaspora, porteurs de projets, investir dans le secteur privé de la santé. Le but est de contribuer à l'amélioration de l'offre des soins et services de santé,



L'Association des médecins du Congo a adopté sa feuille de route 2024/Adiac

« La commission valorisation professionnelle doit beaucoup travailler cette année pour espérer obtenir l'augmentation de la rémunération du médecin »

en quantité et en qualité, pour le bien-être de la population. La commission formation continue, quant à elle, va commencer à fonctionner cette année.

L'Association des médecins du Congo prévoit, par ailleurs, d'augmenter le nombre d'adhésions ; renforcer l'organisation en faisant mieux fonctionner la structure avec notamment un manuel de procédure.

En rappel, l'Association des médecins du Congo est une organisation apolitique, républicaine, qui rassemble les spécialistes de santé exerçant au pays et dans la diaspora. Œuvrer pour la valorisation de la profession médicale, contribuer à l'amélioration de l'état de santé des Congolais, agir pour l'épanouissement individuel et collectif des médecins font partie des objectifs de cette structure dont l'assemblée constitutive avait eu lieu le 11 juin 2023, à Brazzaville.

Rominique Makaya

DISPARITION

Dernier hommage des AET à Eugène Nkakou Diakessi

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président, Rémy Ayayos Ikounga, a rendu, le 3 mars à Brazzaville, un ultime adieu au colonel Eugène Nkakou Diakessi, décédé le 16 février dernier en France.

Dans l'oraison funèbre, l'AET Serge Eugène Ghoma-Boubanga a indiqué qu'Eugène Nkakou Diakessi est né le 13 juin 1943, à Brazzaville. Après ses études primaires à l'école de l'Unité africaine, actuelle Grande école de Poto-Poto de 1950 à 1957, il fait ses classes à l'École militaire préparatoire général Leclerc de 1958 à 1962, au sein de la promotion Félix-Eboué.

Engagé dans les Forces armées congolaises (FAC) le 13 juin 1961, il obtient son Certificat interarmes, mention troupes aéroportées, au bataillon para commando, en 1965. Sa formation militaire se poursuit avec l'obtention du Brevet technique n°1, option éducation physique, militaire et sportive en 1974, à Fontainebleau, en France.

Deux ans plus tard, en 1976, il sera admis dans le même établissement pour le Brevet technique n°2 (...).

Durant son exemplaire carrière militaire, l'AET Eugène Nkakou Diakessi occupera différentes fonctions prestigieuses parmi lesquelles chef de section opérations à la direction technique de l'entraînement physique et sportive de l'Armée populaire nationale (APN) ; chef de section logistique au 2e bureau de l'état-major de l'APN ; chef de section logistique à la base aérienne 01/20 de Brazzaville ; chef de division carburant et lubrifiant de l'état-major de l'APN ; chef d'état-major du bataillon des sports militaires de l'APN ; chef d'état-major du bataillon des sports militaires des FAC ; chef de division ad-



Le président de l'association des AET se recueillant devant le cercueil/Adiac

ministration et finances de la direction centrale des renseignements extérieurs.

Par ailleurs, étant fervent sportif, l'AET Nka-

kou obtiendra, tour à tour en France, le diplôme de l'École des sports militaires d'Antibes ; le diplôme de l'École des sports militaires de Vichy ; le diplôme de

l'Institut des sports militaires de Versailles ; le diplôme d'entraîneur de football, 1er et 2e degré, puis 3e degré au Cameroun, etc.

Guillaume Ondze

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2024/MSP/KOBIKISA-UGP**Acquisition du matériel et mise en place d'une salle de veille destinés au SNIS-DISER**

1- Le Gouvernement Congolais et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED) pour un montant de 21 millions de \$ US, et ont l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de d'acquisition du matériel et mise en place d'une salle de veille destinés au SNIS-DISER.

2- Le projet Kobikisa sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir « du matériel et mise en place d'une salle de veille destinés au SNIS-DISER »

3- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles, tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de auprès du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet Kobikisa, E-mail : eryxdarius40@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08h 00 à 16h 00 de lundi à vendredi.

5- Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de 50 000 FCFA. La méthode de paiement sera en espèce au Secrétariat de l'UGP/Kobikisa sis n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO -Brazzaville, de 08h 00 à 16 h 00.

Le dossier d'appel d'offres sera fourni au soumissionnaire en ver-

sion papier ou en version électronique.

Une visite guidée du lieu est prévue le 16 mars 2024 à la DISER- Ministère de la Santé et de la Population.

6- Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 avril 2024 à 12h 30. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dûment mandatés et des représentants de l'acheteur, à l'adresse de l'UGP/Kobikisa mentionnée ci-dessous, le 03 avril 2024 à 13H 00.

Les offres doivent être accompagnée d'une Garantie Bancaire de soumission d'un montant de 2 000 000 FCFA, ou pour un montant équivalent libellé dans une monnaie librement convertible (Euro ou Dollars US\$). Pour les soumissionnaires présents sur le territoire national, cette garantie devra être délivrée par une banque locale agréée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) et pour les soumissionnaires situés hors du territoire national, par une Banque étrangère ayant un correspondant au niveau national agréée COBAC.

7- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Renforcement du Système de Santé (Kobikisa),
Sis au n° 03 Rue du Tourisme, face camp clairon, Arrêt tourisme-Salle grande Cascade-Groupe scolaire REMO -Brazzaville, République du Congo,
E-mail : eryxdarius40@gmail.com Téléphones : 06 824 19 45 / 06 644 75 07

Fait à Brazzaville, le 29 février 2024

Le Coordonnateur de Kobikisa
Dr MBOU ESSIE Darius Eryx



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

VIE ASSOCIATIVE

Les AET adoptent les rapports administratifs de leur organisation

Les travaux de l'assemblée générale ordinaire portant, entre autres, sur la présentation et l'adoption du rapport moral annuel 2022-2023 ; le rapport financier annuel 2022-2023 ; la communication sur les missions du président à l'occasion du congrès constitutif de la « Panafricaine des associations des AET » à Dakar et l'assemblée générale des Anciens enfants de troupe (AET) de Centrafrique à Bangui se sont tenus le 3 mars, sous le patronage du président du bureau exécutif national, l'AET Rémy Ayayos Ikounga.

Du rapport moral lu à cette occasion, il a été relevé que les années 2022 et 2023 peuvent être considérées comme internationales pour l'AET. En effet, le bureau exécutif national (BEN) a formalisé la coopération et les échanges avec les amicales des AET du Sénégal et de la Centrafrique.

La participation des délégations de l'AET, respectivement lors des festivités du centenaire du prytanée militaire de Saint-Louis au Sénégal et à l'assemblée générale de l'Amicale des AET de la Centrafrique sont les indicateurs d'appréciation des objectifs atteints.

Une mention spéciale a été dédiée à la participation du président du BEN



La photo souvenir/Adiac

au congrès constitutif de la panafricaine des AET d'Afrique, du 18 au 24 décembre 2023, à Dakar. L'engagement de l'AET du Congo a été reconnu à travers l'élection de son président, Rémy Ayayos Ikounga, en qualité de président du bureau de la panafricaine des AET.

La panafricaine comprend

les pays ci-après : le Burkina Faso, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Gabon, le Mali, le Niger et le Sénégal.

Clôturant les travaux, Rémy Ayayos Ikounga a exhorté les participants à faire montre de plus d'engagement pour la réussite effective de toutes leurs ambitions collectives. « Les

observations et amendements faits durant ces travaux serviront à l'avenir à l'amélioration de notre performance collective et à l'efficacité de notre fonctionnement. Les prochaines semaines seront marquées par un regain d'activité dans le cadre de la poursuite et l'exécution du plan d'action natio-

nal sur la période 2022-2025... », a-t-il indiqué.

Un hommage a été rendu par l'assemblée au président du BEN, Rémy Ayayos Ikounga, pour son engagement et son management dans le projet de renforcement de la coopération avec d'autres associations sœurs d'Afrique.

Guillaume Ondze



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



EDUCATION EN AFRIQUE

Des progrès réalisés ces dernières années

D'importants progrès ont été réalisés ces dernières années en Afrique, selon les Nations unies, qui ont salué la décision de l'Union africaine (UA) de dédier l'année 2024 à l'éducation.

Selon l'Unesco, la nouvelle mobilisation collective est une étape cruciale pour garantir une éducation de qualité pour tous. Le sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA, à Addis-Abeba, vient de déclarer officiellement l'année 2024 « Année de l'éducation », appelant tous les gouvernements à redoubler d'efforts en vue d'assurer une éducation de qualité pour tous. « Cette décision de l'Union africaine envoie un signal très fort en faveur de l'investissement dans l'éducation en tant que moteur du développement durable du continent et pour la prise en compte des besoins des jeunes générations », a déclaré le directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. Elle a relevé la volonté de son agence de soutenir les efforts des États africains

pour assurer l'universalité de l'enseignement primaire et secondaire, l'accès à un enseignement supérieur de qualité et des opportunités de recherche en Afrique. Selon l'agence, des progrès significatifs ont été réalisés pour l'accès à l'éducation sur le continent au cours des dernières décennies. Selon le dernier rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 de l'Unesco, la population non scolarisée en Afrique subsaharienne aux niveaux primaire et

secondaire a chuté de 44% en 2000 à 29% en 2020.

100 millions d'enfants africains ne vont pas à l'école

Au cours de cette même période, le taux d'alphabétisation des jeunes en Afrique subsaharienne est passé de 66% à 77,5% et le taux d'alphabétisation des adultes de 52,6% à 64,3%. Et le dernier tableau de bord de l'Unesco a rappelé l'engagement du continent à réduire les taux de non-scolarisation dans le

primaire de 19% en 2022 à 11% d'ici à 2025. Les pays africains se sont également engagés à garantir que 79% des enseignants du pré-primaire et 85% de ceux du primaire soient formés, ce qui est crucial compte tenu de la pénurie importante d'enseignants qualifiés sur le continent. L'Afrique compte toujours la plus grande population non scolarisée au monde. Cent millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école. De plus, neuf enfants scola-

risés sur dix ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans. D'après l'agence, 77 milliards de dollars supplémentaires sont nécessaires chaque année pour que les pays africains atteignent leurs objectifs nationaux en matière d'éducation et fournissent une éducation de qualité pour tous. Malgré ce besoin de financements, l'aide au développement de l'éducation en Afrique subsaharienne a chuté de 23% au cours de la dernière année enregistrée.

Les élèves ont également besoin d'enseignants plus qualifiés : 15 millions d'entre eux doivent être recrutés d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif d'un enseignement primaire et secondaire universel en Afrique.

Noël Ndong

« Cette décision de l'Union africaine envoie un signal très fort en faveur de l'investissement dans l'éducation en tant que moteur du développement durable du continent et pour la prise en compte des besoins des jeunes générations »

BÉNIN

Le Parlement rejette la révision constitutionnelle

Au terme d'une séance qui s'est déroulée dans la nuit du 1er au 2 mars, l'Assemblée nationale béninoise a rejeté le dossier de révision de la Constitution.

Les parlementaires ont voté 71 pour, 35 contre et 2 abstentions. Pour que le dossier puisse être étudié, il aurait fallu une majorité des trois quarts, soit 82 parlementaires. Ce vote vient mettre un terme à plusieurs semaines de débats entre les formations politiques béninoises.

L'amendement de la Constitution prévoyait, entre autres, un mandat unique de six ans pour le président, le financement public des partis politiques, mais aussi l'interdiction de détention et de garde à vue pour les membres du gouvernement en fonction ainsi que pour le chef de l'État.

Le vote aura également été marqué par l'opposition de certains députés de la mouvance. L'honorable Malick Abdoul Idrissou Seibou Gomina, du Bloc républicain, a, par exemple, soulevé le carton rouge contre cette proposition faite par un membre de son parti. Toujours lors de cette séance, il a expliqué son vote, en faisant remarquer que d'autres ont voulu voter contre mais appartiennent à « la majorité silencieuse ».

La population béninoise a salué quasi unanimement le verdict du Parlement qui a arrêté le processus vers la révision de la Constitution.

Yvette Reine Nzaba



JOURNÉE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo dénonce l'injustice climatique

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a dénoncé, le 3 mars à Brazzaville, à l'occasion de la Journée africaine de l'environnement (JAE), l'injustice climatique dont l'Afrique est victime, et notifié la capacité de résilience du continent noir qui repose sur l'attachement ancestral de son peuple à la terre, à la nature et aux ressources nourricières.

Dans le message du gouvernement qu'elle a rendu public, la ministre a révélé que l'Afrique est responsable de 2 à 3 % des émissions globales de gaz à effet de serre et plus grand absorbeur de gaz carbonique du monde. Le bassin du Congo, dont la zone des tourbières à cheval entre le Congo et la République démocratique du Congo capture à elle seule l'équivalent de vingt années d'émission de carbone des États-Unis d'Amérique, ne reçoit que beaucoup trop peu en échange.

Par ailleurs, Arlette Soudan-Nonault a déploré l'injustice climatique dont l'Afrique est victime. « L'Afrique, et plus particulièrement sa jeunesse, est de plus en plus consciente du stress multiforme causé par le réchauffement climatique, dont les inondations récurrentes qui affectent notre pays sont l'un des symptômes. (...) Une injustice que le chef de l'État, le président Denis Sassou N'Guesso, dénonce inlassablement avec courage lors des grands rendez-vous internationaux », a-t-elle relevé.

Pour planifier le développement de l'Afrique, elle a rappelé l'agenda 2063 adopté il y a dix ans par l'Union africaine : le développement, l'éradication de la pauvreté et l'inclusion sociale qui reposent sur la capacité



Arlette Soudan-Nonault délivrant le message du gouvernement à l'occasion de la Journée africaine de l'environnement/Adiac

des États à assurer une croissance durable face aux risques climatiques et environnementaux de plus en plus menaçants.

Arlette Soudan-Nonault a argumenté sur la prise en charge par l'Afrique de son propre destin éco-

logique et paraphrasé le président Denis Sassou N'Guesso, en sa qualité de président en exercice de la Commission Climat du bassin du Congo, en ces termes : « Du Fonds bleu à la décennie mondiale de l'afforestation, en passant par le

sommet des trois bassins..., cette terre d'Afrique est la nôtre et nul autre que nous-mêmes n'est en mesure de l'écouter, de la comprendre, de la soigner et de la protéger ».

Évoquant les effets climatiques dévastateurs et faisant le lien avec la vie quotidienne en Afrique, la ministre Arlette Soudan-Nonault a indiqué : « Les inondations, les glissements de terrains, les érosions spectaculaires que nous avons vécus ces derniers mois sont un signe d'alarme. Ces situations sont appelées à se répéter et à s'intensifier d'année en année. Nous sommes, comme le reste de la planète, entrés dans une nouvelle ère où il nous faudra apprendre à vivre et à survivre avec les catastrophes climatiques et environnementales dues au réchauffement généralisé des températures ».

Face aux dégâts causés par le climat, elle a assuré l'implication du gouvernement à la prévention, au riposte, au relèvement ainsi qu'à la planification du développement économique durable. La ministre a fait mention de la première loi d'orientation sur le développement durable qui a été conçue et adoptée en 2022, suivie en 2023 par la mise à jour de la loi portant gestion du

table de l'environnement, en vue de doter le gouvernement des instruments juridiques et institutionnels nécessaires.

Egalement, Arlette Soudan-Nonault a rassuré son auditoire de la création de l'Agence nationale de l'environnement. Cette institution a pour objectif d'aider les territoires et les citoyens à mieux appréhender et maîtriser les effets concrets du changement climatique, ainsi que les risques de catastrophes naturelles, chimiques et industrielles. Précisons que la JAE est aussi appelée Journée Wangari-Maathai pour l'environnement en Afrique, du nom de la célèbre prix Nobel Kényane, pionnière du combat contre la déforestation et la pauvreté, initiatrice il y a quarante-cinq ans de la première initiative panafricaine globale dans le domaine de l'écologie, à savoir l'initiative « ceinture verte ». Le 3 mars est donc l'occasion de commémorer la JAE et rendre hommage à cette grande dame, qui fut nommée, sur proposition du président Denis Sassou N'Guesso, porte-parole pour les écosystèmes forestiers du bassin du Congo, mais aussi de perpétuer son combat et son inspiration en plaçant les jeunes et les femmes au cœur de la préservation des écosystèmes.

Fortuné Ibara

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une journée portes ouvertes au Cefa

Sous l'égide de l'enseignement technique et professionnel et à l'initiative de Gaspard Openda, directeur du Centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (Cefa) de Brazzaville, une journée portes ouvertes a permis au public d'obtenir des informations relatives aux formations des métiers du bâtiment, du froid et de la climatisation.

Le 29 février dernier, de 9h à 16h, dans l'enceinte du lycée technique du 1er mai, le public s'est rendu sur place à la rencontre de l'équipe pédagogique et administrative durant une journée inscrite dans le cadre des recherches de solutions à apporter aux jeunes, tout au long de l'année 2024, dédiée à la jeunesse par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Au programme, des ateliers et séances d'information portant sur l'insertion professionnelle par la formation aux métiers.

À en croire les organisateurs, c'était également l'occasion de parler de l'une des manières fa-

cilitant aux jeunes la découverte et l'accès au monde de l'entreprise et des collectivités locales, tout en apprenant les diverses techniques liées à la recherche de l'emploi : rédaction du CV ; entretien d'embauche ou présentation de projet d'orientation. Parmi les participants à cette journée, la présence, entre autres, des représentants de la mairie de Baongo, du Fonea, de l'ONG Essor, des officiers supérieurs de l'Académie militaire de Brazzaville qui ont confié avoir trouvé des plateaux techniques en adéquation avec les leurs proposés au génie civil de l'armée.

Marie Alfred Ngoma



Une vue des participants à la journée portes ouvertes/DR



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réf : A0002 / Fondation Odzala-Kokoua-Lossi/05-03-2024

Objet : Travaux de Réalisation de Forages équipés des pompes solaires, Formation de 2 jeunes locaux à la Maintenance et Rénovation des Points d'accès à l'eau du projet « Eau pour tous », et Maintenance de Forages Existants

Présentation de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi

La Fondation Odzala-Kokoua, créé en 2012, est issue d'un accord de partenariat signé entre le Gouvernement du Congo et l'ONG African Parks Network, par lequel une délégation de gestion du Parc National Odzala-Kokoua a été attribuée pour une durée de 25 ans. Depuis 2020, la zone de Sanctuaire de Lossi est également gérée par l'unité de gestion du Parc.

Afin d'améliorer les conditions de vie des communautés et dans un souci de développement commercial, les départements des Opérations (OPS) et du développement communautaire (DC), prévoient de réaliser 3 forages, de rénover 4 points « Eau pour tous » et faire l'entretien de divers forages existants courant l'an 2024, le tout en formant 2 jeunes locaux à la maintenance de forages.

Objectifs et scope de l'appel d'offres :

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi lance un appel d'offres en plusieurs lots consécutifs pour la réalisation de travaux visant à améliorer les conditions de vie dans les villages riverains du Parc National Odzala-Kokoua, dans la cuvette Ouest, Congo Brazzaville, dans le cadre du développement commercial du parc. Les prestations à réaliser sont réparties en plusieurs lots comme suit :

Lot 1 : Réalisation de 3 forages et Formation de 2 jeunes locaux à la maintenance de forages

Lot 2 : Rénovation de 4 points d'accès à l'eau « Eau pour tous »

Lot 3 : Maintenance de 3 forages existants

La Fondation Odzala-Kokoua-Lossi vous invite de ce fait, par le présent avis d'appel d'offres, à présenter votre offre technico-financière. Les détails techniques et spécifications pour chaque lot sont fournis en annexe « A » du présent avis d'appel d'offres.

Participation et origine :

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de chance à toutes les entreprises issues d'une liste restreinte et qui disposent d'une bonne surface financière. Disposant également de référence avérée d'une part dans le domaine Hydraulique avec la réalisation de forages d'eau équipés des pompes électriques hybrides sur le territoire national congolais et/ou à l'international et de l'autre part dans la formation sur le territoire national congolais et/ou à l'international.

Financement :

Ce projet d'acquisition est financé par des différents bailleurs de fonds d'African Parks Networks pour la Fondation Odzala-

la-Kokoua-Lossi. Il convient donc que cette prestation se fera sous réserve de leur validation.

Processus de soumission et présentation d'offres :

1) Le présent avis d'appel d'offres est constitué des éléments principaux suivants :

- Description des besoins (Annexe A)
- Modèle du rapport de fin des travaux (Annexe B)
- Critères d'évaluation et/ou qualification

2) Présentation des offres

Il s'agit de trois lots consécutifs. Les entreprises sont invitées à soumissionner pour l'ensemble des lots, selon leurs capacités et leur intérêt. Les travaux seront planifiés de manière consécutive, tel que décrit dans le calendrier des travaux ci-dessous.

En réponse au présent appel d'offres, les entreprises produiront deux documents distincts en un seul pli fermé :

- Offre Technique
- Offre Commerciale financière

La préparation et le dépôt des offres se feront conformément aux dispositions du présent appel d'offres et des instructions aux soumissionnaires donnés dans le dossier d'appel d'offres.

3) Constitution du dossier de soumission

En plus de leurs offres techniques et financières, les soumissionnaires devront fournir :

- Les références des organisations clientes sur le territoire congolais et/ou international.
- Les contrats/bons de commande d'exécution des forages auprès d'autre organisations au cours des trois dernières années.
- Les documents attestant de l'origine, la provenance des équipements livrés à date auprès d'autres organisation (justificatifs de livraison BL, FOB etc. du fabricant ou de son/ses représentants officiels).
- Certificat de bonne vie de mœurs (casier judiciaire).
- Copies des documents légaux, du représentant et/ou de l'établissement/société :

-RCCM
-Attestation immatriculation et quitus CNSS

-NIU
-Patente année en cours
-SCIET et SCIEN

Lieu :

Dans le cadre de ces travaux, deux forages devront être construit dans les villages riverains du Parc National Odzala-Kokoua, dans les départements de la Cuvette Ouest, précisément à Mbomo et Olloba et un forage devra être effectué à l'entrée du secteur Est du parc, précisément proche du village de Lango. La rénovation des 4 points « Eau pour tous » doit être effectué dans les villages suivants : villages Seka Koudou et Eniabi dans le secteur Nord du parc, département de la Sangha,

village Moukouangonda dans le secteur Est du parc, département de la Sanga et village Ibeyi, dans le secteur Sud du parc, département de la Cuvette Ouest. Par ailleurs, une vérification de l'état des forages actuels et entretien potentiel doit être effectué sur les forages existants : un au quartier générale à Mbomo, un à la base du secteur Est à Imbalanga, un à Labango et un au camp de staff Moyoye.

Calendrier des travaux :

En terme de délais, la réalisation des forages est la priorité, le forage de Mbomo doit être terminé y compris la construction des châteaux d'eau et connexion des cuves au plus tard le 10 mai (environ 30 jours de la signature du contrat). L'exécution du reste des travaux dans le département de la Cuvette Ouest, dont le forage à Olloba et rénovation du point d'eau pour tous à Ibeyi peuvent être fait dans les 20 jours suivants (jusqu'au 30 mai 2024) et le forage à l'entrée du secteur Est du parc avant le 15 juin 2024. Suivant cela, les deux dernières semaines du juin seront accordés pour le reste des travaux dont vérification de l'état de forage à Moyoye et rénovation des points « eau pour tous » à Moukouanganda, Seka Koudou et Eniabi dans le département de la Sanga. Un rapport doit être fourni à la fin du mois du juin sur les travaux déjà exécuter. La réception de ce rapport sera une condition de paiement de la dernière tranche du montant de contrat.

Communication, dépôt des offres et date limite :

Toutes les questions concernant cet appel d'offres et les dossiers doivent être adressée par courrier électronique au Responsable des achats murieln@africanparks.org avec en copie le Responsable des Stocks Christian Egnaka christiane@africanparks.org ; la Responsable des Opérations Marketa Svejcarova marketas@africanparks.org ; Assistant Responsable des Opérations Emmanuel Olukareh emmanuelo@africanparks.org et le Responsable constructions et infrastructures Jeorcla Nsayi jeorclan@africanparks.org.

A défaut de la possibilité d'envoi électronique du présent dossier d'appel d'offre, une copie de cet appel d'offre peut être déposée au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi à Brazzaville : Fondation Odzala-Kokoua-Lossi 188bis Avenue Cardinal Emile Biayenda BP 62 Brazzaville / République du Congo

Votre offre doit être reçue sous plis fermé dans une enveloppe sans votre identité apparente. Tout signe, sceau ou marque relevant de votre identité sur l'enveloppe entraînera l'exclusion de votre offre. Ne doit apparaître sur l'enveloppe que la référence de l'appel d'offre ci-dessous : Réf appel d'offre : N° A0002 / Fondation Odzala-Kokoua-Lossi/05-03-2024 Travaux de Réalisation de Forages avec mention « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les candidats qui souhaitent participer à cet appel d'offres, devront nous faire parvenir leur dossier et offre de prix libellé en Franc CFA.

N.B : La date limite de dépôt des offres est fixé au vendredi 5 Avril 2024 à 12h00 au plus tard.

Evaluation des offres :

Les marchés sont subdivisés en 3 lots consécutifs et les offres évaluées en deux étapes distinctes :

- L'évaluation technique et vérification de conformité : L'évaluation technique avec des critères spécifiques détaillés ci-dessous. Les entreprises sont invitées à fournir des informations complètes et détaillées pour chaque lot sur la base des critères techniques spécifiés. Les propositions techniques seront comparées aux critères cités dans le document. Toute non-conformité est un motif de disqualification. Une visite technique des équipements dans les locaux du soumissionnaire n'est donc pas exclue.

- L'évaluation financière : seules les soumissions techniquement conformes pourront participer à cette phase d'évaluation. L'évaluation financière est faite sur la base des critères financiers et des informations exigées dans le dossier de l'offre. Chaque partie des travaux doit avoir les couts clairement séparés afin de pouvoir évaluer leur compétitivité avec les prix du marché. Les offres seront évaluées selon les critères ci-dessous :

- Critères techniques conformément aux spécificités techniques attendues.
- Critères financiers conformément aux spécificités suivantes : prix unitaire par item, conditions de paiement proposées par le soumissionnaire etc.
- Le mode d'évaluation retenu est l'évaluation technico-financière.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

CRITERES **NOTE MAXI**

Expérience et Capacités Techniques • 35%
Qualifications du Personnel • 30%
Plan de Travail et Méthodologie • 20%
Qualité et Durabilité des Travaux • 10%
Impact Social et Communautaire • 5%

N.B :

-Date limite de dépôt de dossier le vendredi 5 Avril 2024

MERCI DE VENIR RETIRER LE DOCUMENT ANNEXE A, détaillant le besoin, au sein de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi à Brazzaville : 188bis Avenue Cardinal Emile Biayenda BP 62 Brazzaville/ République du Congo auprès de monsieur DJONI Jason

**Le Responsable des Opérations
Le Directeur du Parc**

INTERVIEW

Mirna Kintombo: « Cette exposition raconte une histoire autre que celle dont le monde est habitué concernant la rue »

Après des thématiques comme «Nuit belle à Brazzaville» qui parle de la prostitution, «Les soûlards» qui s'articule sur des petits bars dans la capitale congolaise..., Mirna Kintombo revient dans une nouvelle série photographique intitulée « La rue » dont le vernissage a eu lieu, le 2 mars dernier, aux ateliers Sahm. À travers cette exposition, le photographe congolais démontre combien la rue est porteuse d'histoires tant émotives qu'inspirantes.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous vous présenter à nos chers lecteurs?

Mirna Kintombo (M.K.) : De mon nom complet Mirna Francely Kintombo, je suis un photographe autodidacte. Ma passion pour ce métier a commencé en 2002 en faisant des photos amateurs. Cette passion prend corps jusqu'au lycée. Après une décennie, je me suis contenté de la photographie utilitaire avant d'intégrer le Collectif Génération Elili qui regroupe plus d'une vingtaine de photographes professionnels. Dans mes travaux, j'aime capturer l'essence de l'expérience humaine, que ce soit un instant précis de la réalité, une réalité souvent ignorée ou méconnue ou une réalité brute et sans artifices. Cela se justifie par le fait que j'admire la photographie documentaire où la spontanéité reste la clef du succès.

Mon parcours est, à ce jour, jalonné de plusieurs expériences et récompenses comme le deuxième prix spéciale à la deuxième édition de la semaine de la photographie du Bénin ; la participation à l'exposition du 140e anniversaire de Brazzaville

organisée par l'Institut français du Congo en partenariat avec la mairie de cette ville en 2020 ; l'exposition en 2021 et 2022 au festival Kokoutan'art ; la participation à l'exposition internationale itinérante de Brazzaville dénommée « Flash Brazza » en 2022 ; la certification au septième concours international annuel de photographie 35 Awards, en mars 2023 ; lauréat du premier prix d'appel à visuels pour la communication de la Saison de l'Institut des Afriques 2023 ; etc.

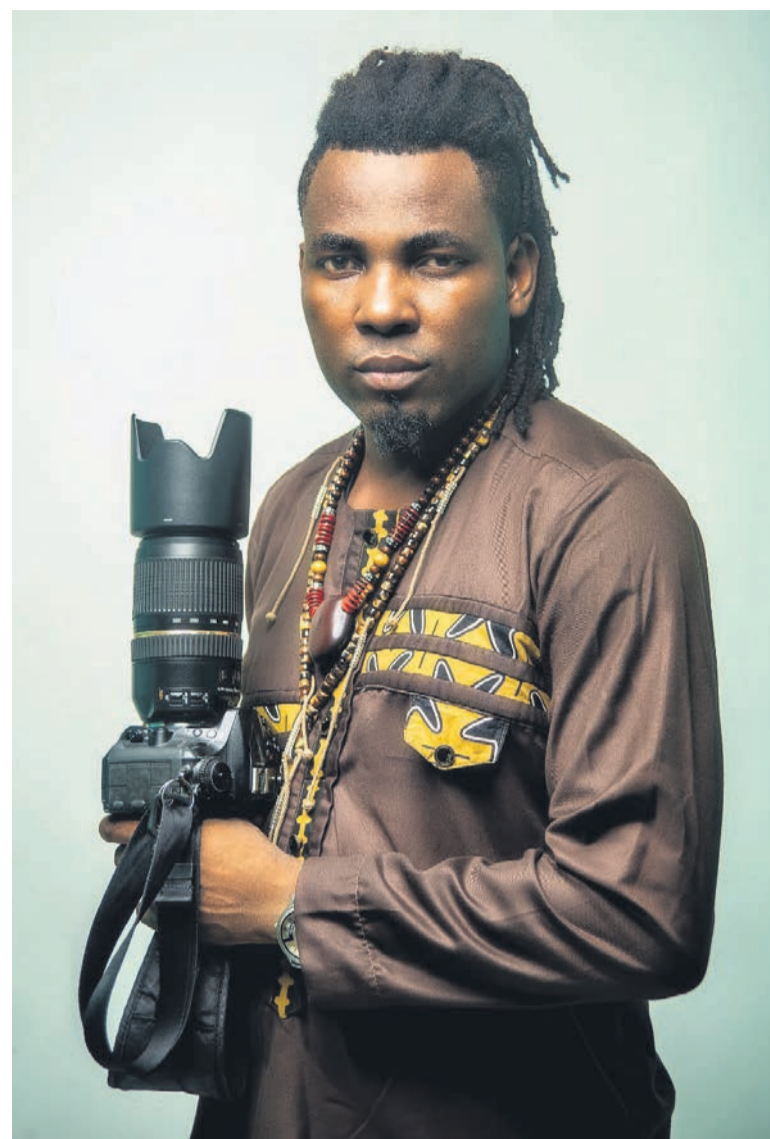
L.D.B. : Parlez-nous de votre exposition « La rue ».

M.K. : Sur des bâches tendues sur des châssis, cette collection photographique retrace la vie de la rue vue à partir d'un objectif photo. Des cadrages rapprochés suivis de gros plans, les images racontent une histoire autre que celle dont le monde est habitué concernant la rue. La rue, voie de circulation, de rencontre, lieu de travail pour les uns et de repos pour d'autres. La rue, cette source d'inspiration pour plusieurs artistes. Bagarres et disputes, travaux manuels et étincelles de soudures, joie de vivre et pleurs de solitude, dans

cette collection, je vais au-delà du simple concept de la rue qui généralement n'est vue que comme un lieu de frustration, de mauvaises rencontres, de très mauvaise éducation, de banditisme, et de personnes toxiques. Ici, je démontre combien la rue est porteuse d'histoires tant émotives qu'inspirantes. Des milliers de kilomètres que parcourent des jeunes à la recherche d'une vie meilleure, la rue est ce lieu d'échange et de partage pour des milliers d'habitants de la ville verte.

L.D.B. : Comment est-elle née et quel objectif poursuit-elle ?

M.K. : Cette exposition est née du désir de vouloir changer la perception négative de plusieurs personnes face à la rue. Aujourd'hui, il y a des gens qui profitent positivement de la rue et c'est ce que plusieurs doivent comprendre. À travers mon appareil photographique, j'ai voulu immortaliser la rue pour montrer aux gens comment est-ce qu'ils ne doivent pas baisser les bras. Ils doivent travailler toujours, même avec les petits moyens, et nourrir leurs familles. Et pour ceux qui pensent qu'on doit tou-



jours attendre le gouvernement pour travailler, cette série met en lumière des métiers manuels qui permettent de survivre.

L.D.B. : Qu'attendez-vous du public brazzavillois à travers cette exposition ?

M.K. : Je voudrais que cette exposition soit un canal éducatif aux yeux du public brazzavillois et du monde entier afin qu'il comprenne que l'on ne gagne pas sa vie en critiquant les autres mais plutôt en travaillant et la rue offre plusieurs opportunités positives en lieu et place de la délinquance. Il suffit d'être observateur et créatif.

L.D.B. : Combien de photos

sont exposées pour cette série et jusqu'à quand durera-t-elle?

M.K. : L'exposition dénommée « La rue » est ouverte du 2 au 16 mars aux ateliers Sahm et elle regroupe quinze tableaux. La visite est libre et gratuite.

L.D.B. : D'autres perspectives pour cette année 2024?

M.K. : Pour l'instant, je suis focalisé sur ma participation à une exposition photographique dans le cadre du projet combo, en mai prochain, en Allemagne. Je sollicite, d'ailleurs, un soutien financier pour ne pas manquer cet événement.

Propos recueillis par Merveille Jessica Atipo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés





AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les huit quarts finalistes dévoilés

Les derniers matches de groupes de la Coupe africaine de la Confédération se sont disputés le 3 mars et ont révélé les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale : USM d'Alger poursuit la défense de son titre gagné la saison dernière. Avec lui, les anciens vainqueurs comme la Renaissance sportive de Berkane, le Zamalek et le Stade malien. Future FC, Abou Salim SC, Dreams FC et Rivers United complètent la liste.

La Confédération africaine de football va dévoiler les combinaisons des quarts de finale le 6 mars. Des matches à élimination directe auxquels ne participeront pas les Diables noirs non pas à cause de leur décevant match nul 0-0 concédé le 3 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat face aux Sud africains de Sekhukhune United mais pour leurs résultats antérieurs. Les jaune et noir ont plus que déçu en occupant la dernière place du groupe D avec deux petits points sur les six matches disputés.

Les Diables noirs ont entamé la compétition par trois défaites lors de la manche aller. Ils ont été battus à domicile par le Stade Malien 1-3, face à Sekhukhune 1-2 puis contre Berkane 0-2. Les sept points perdus lors de la manche retour, notamment le nul contre Berkane 1-1 et la défaite contre le Stade malien 0-1 ainsi que le nul face aux Sud-Africains ont enfoncé les Diables noirs dans une crise de résultats.

Dans leur groupe, la Renaissance sportive Berkane a, en effet, terminé première avec 14 points en battant le Stade Malien (10 points) 3-0. Les



Les Diables noirs et Sekhukhune ne joueront pas les quarts de finale de la Coupe de la Confédération Adiac

deux équipes sont qualifiées pour les quarts de finale.

Dans le groupe A, USM d'Alger a validé sa première place avec 13 points en battant Super sport United 2-1. Future FC a étrillé Al Hilal

Benghazi 5-1, validant ainsi sa deuxième place qualificative avec 10 points. Dans le groupe C, le Zamalek est assuré de terminer à la première place devant Abou Salim SC (9points), qualifié lui

aussi malgré sa défaite devant les Angolais de Sagrada Esperança 0-3.

Dans le groupe C, Dreams FC et Rivers United se sont qualifiés avec 12 points devant le Club africain de Tu-

nis (10 points) et APC Lobito (1 point). Le Club africain n'a pas pu faire mieux qu'un nul 1-1 devant Lobito alors que Rivers United l'emportait 2-1 devant Dreams FC.

James Golden Eloué

THÉÂTRE

Plusieurs représentations programmées en mars dans la ville océane

Cinq compagnies de théâtre vont se produire courant ce mois dans cinq espaces différents, du 3 au 30 mars à Pointe-Noire.

La compagnie Africa Graffitis va jouer le spectacle de théâtre « L'aigle et la Colombe », Ku kondé center se produira avec « Caresse bleue », la compagnie Bivelas égayera le public avec « Luzimbu », l'atelier Mwezi montera sur les tréteaux avec « La fuite des rescapés de Loango », « les Noces de Sagisse » sera la représentation théâtrale qu'offrira la compagnie Les pétroliers au public.

Selon une programmation voulue hebdomadaire, ces réjouissances théâtrales commencent du 3 au 9 mars au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité avant de se poursuivre du 11 au 16 mars à l'Espace culturel Yaro. Du 19 au 23 mars, Ku Kondé center va accueillir les spectacles avant que l'Espace O'Bosso Arts Management ne clôture le mois théâtral pontenegrin qui intervient du 25 au 30 mars.

Signalons que ces spectacles de théâtre sont initiés dans le cadre du mois dédié à la Francophonie et à la célébration, le 27 mars, de la Journée mondiale du théâtre.

Hervé Brice Mampouya

Du 1er au 31 mars Dans la cadre du mois de la Francophonie et de la Journée Mondiale du Théâtre

LE MOIS DU THÉÂTRE À POINTE NOIRE

1ère édition 2024

5 compagnies

- L'AIGLE ET LA COLOMBE - Africa Graffitis
- CARESSE BLEUE - Ku Nkondé Center
- LA FUITE DES RESCAPES DE LOANGO - Atelier Mwezi
- LUZIMBU - Compagnie Bivelas
- LES NOCES DE SAGESSE - Compagnie les Pétroliers

Tous les dimanches
Plage de la Côte sauvage
Lectures de textes

5 lieux

Du 3 au 9 mars
Centre de Ressources de Côte Matève
L'AIGLE ET LA COLOMBE
CARESSE BLEUE
LA FUITE DES RESCAPES DE LOANGO
LUZIMBU
LES NOCES DE SAGESSE

Du 11 au 16 mars
Centre Culturel Yaro
L'AIGLE ET LA COLOMBE
CARESSE BLEUE
LA FUITE DES RESCAPES DE LOANGO
LUZIMBU
LES NOCES DE SAGESSE

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 1, 24e journée

Brest et Bradley Locko battent Le Havre 1-0. Les Finistériens sont deuxièmes du classement à 9 points du PSG.

Strasbourg prend un point à Montpellier (2-2), avec Junior Mwanga et Dilane Bakwa titulaires. Peu en vue, Bakwa a été remplacé à la 60e minute. Remplaçant, Rabbi Nzingoula est entré à la 90e+2 minutes.

Nantes s'incline à la Beaujoire face à Metz (0-2). Enzo Mongo, Yanniss Mbemba, Warren Mountsangui et Exaucé Mafoumbi étaient laissés à disposition des équipes réserves et U19. Du côté messin, pas de Warren Tchimbembé.

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, vainqueur 2-1 à Rennes.

Quinzième match sans victoire pour Clermont Foot, corrigé à domicile par l'OM (1-5). Titulaire axe droit, Chrislain Matsima a encore vécu une soirée compliquée, notamment sur les deux premiers buts marseillais.



Bradley Locko face au HAC/AFP

Ligue 2, 27e journée

Troisième avec 46 points, Laval reste dans la course à la montée après son nul face à Amiens (1-1). Marvin Baudry était titulaire et a rendu une copie sans fioriture.

Dans les rangs picards, pas de trace d'Yvan Ikia Dimi.

Grenoble et Nolan Mbemba, remplacé à la 64e minute, chutent à Bastia (0-1).

Titulaire, Mons Bassouamina a été remplacé à la 72e minute, alors que Pau était mené 0-2 face à Caen. Les Palois s'inclinent finalement 2-3.

Concarneau partage les points avec Dunkerque (2-2), sans Bevic Moussiti Oko, convalescent.

Sans Kévin Mouanga, en phase de re-

prise, Annecy fait match nul face à Quevilly-Rouen (0-0).

Lundi soir, Ajaccio se rend à Angers avec Josué Escartin et Christopher Ibayi.

Au classement, les Tango sont 3es avec 45 points, soit un point de retard sur le SCO et sept sur le leader auxerrois.

Avec 40 points, Grenoble est 6e, devant Ajaccio et Amiens, 8e et 9e avec 38 points, et Pau, 10e avec 37 points.

Avec 33 points, Concarneau est 15e, avec deux longueurs d'avance sur la zone rouge. Avec 24 points, Annecy est 19e et avant-dernier.

Camille Delourme

EN VENTE

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

ÉMILE GANKAMA
À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA
Les épîtres congolaises

Émile Gankama
La Cité d'attache du vieux port
Roman

MILDRED MOUKENGA
Enky
nyuki
ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI
Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique
Préface du Dr Théophile OBEŊGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ
TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE
Marie-Françoise Ibovi

Placide Moukoko
PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA
AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA
LA FAMILLE AFRICAINE

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

National 1, 23e journée

Fred Dembi, titulaire, et le Red Star prennent un point à Avranches (0-0).

Martignes bat Epinal 2-1. Aligné côté gauche, Alain Ipiélé a retrouvé ses jambes en début de rencontre avec une belle frappe boxée par le portier, puis une bonne déviation de la tête pour Hemia.

Moins en vue ensuite, il a été remplacé à 90e+3 minutes.

Niort soumet Marignane-Gignac 3-2, avec Niels Bouékou, entré à la 83e minute, mais sans Randi Goteni, sur le banc pour le 3e match de rang.

Châteauroux confirme sa bonne forme du moment (10 points sur 15 lors des cinq dernières journées) en battant Orléans (2-1). Rodney Mazikou n'était pas dans le groupe berrichon. Owen Matimbou, lui, était sur le banc de l'USO.

Cholet respire encore après sa victoire sur Dijon (2-1). Remplaçant, Kamal Bafounta est entré à la 88e minute.

Au classement, le Red Star reste en tête avec 50 points, devant Niort, 2e avec 44 points, et Martigue, 3e avec 40 points.

Sixième avec 33 points, Orléans rentre dans le rang.

En bas de tableau, Châteauroux, 14e avec 25 points, Marignane, 16e avec 23 points, luttent pour leur survie.

Lanterne rouge avec 17 points, et dix longueurs de retard sur le premier non-relégable, Cholet est mal barré.

Roumanie, 29e journée,**1re division**

Le CFR Cluj est tenu en échec à Constanta (1-1). Remplaçant, Durel Avounou est entré à la 69e minute, à 0-1 pour les locaux.

Hermannstadt corrige l'Otelul Galati (4-1), sans Kablan Ngoma, resté sur le banc.

Au classement, le CFR est 3e avec 50 points, à 11 points du Steaua. Hermannstadt est 6e avec 40 points.

Russie, 19e journée,**1re division**

Reprise manquée pour le FK Ural, défait à Grozny (0-1). Emmerson Illoy Ayyet est resté sur le banc.

Slovaquie, 22e journée, 1re division

Le DAC Dunajska Streda concède le nul 1-1 face à Zi-

lina (1-1). Titulaire, Yhoan Andzouana a été remplacé à la 76e minute. Le DAC est 4e avec 37 points.

Suisse, 26e journée, 1re division

Le Servette bat Saint-Gall 2-0. Titulaire, Bradley Mazikou a été remplacé à la 60e minute. Morgan Poaty, remplacé à la pause, et Lausanne s'imposent 2-1 à Bâle.

Turquie, 28e journée,**1re division**

Titulaire, Chandrel Massanga a été averti à la 44e minute lors du revers d'Hatayspor face à Fenerbahçe (0-2).

Turquie, 25e journée,**2e division**

Sakaryaspor bat Manisaspor (2-0), sans Simon Nsana, resté sur le banc.

Ukraine, 19e journée,**1re division**

Sans Béni Makouana, forfait pour la fin de saison (voir par ailleurs), Polissya chute à domicile face à Cherkasy (0-1).

Albanie, 26e journée,**1re division**

Le Partizani Tirana bat Kukësi (3-0). Remplaçant, Archange Bintsouka est entré à la 76e minutes. Ses premières minutes de jeu en 2024.

Allemagne, 24e journée,**1re division**

Titulaire, Niels Nkounkou offre la victoire à Francfort sur le terrain de Heidenheim (1-2).

Le piston gauche, déjà dangereux à la 18e minute, a doublé le score pour son équipe à la 49e. Inscrivant ainsi son 3e but de la saison, pour trois assistances, en dix-neuf apparitions (huit titularisations). L'Eintracht est 6e à 24 longueurs du leader, le Bayer Leverkusen.

Allemagne, 28e journée,**3e division**

Sans Yann Mabella, non retenu, le Waldhof Mannheim bat Ratisbonne 3-1.

Angleterre, 36e journée, 3e division

Northampton est tenu en échec par Charlton (1-1), avec William Hondermarck titulaire à la récupération. Northampton Town est 12e avec 49 points.

Angleterre, 36e journée, 4e division

Newport County chute à domicile face à Mansfield (0-1). Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 62e minute, alors que le score était acquis.



Troisième but de la saison pour Niels Nkounkou/DR

Autriche, 18e journée, 2e division

St-Pölten est défait à Anif (1-3), avec Kévin Monzialis titulaire, passeur décisif à la 29e minute puis remplacé à la 60e. Sixième avec 29 points, St-Pölten stagne à 15 points de la première place, synonyme d'accession.

Belgique, 28e journée, 1re division

Le Cercle de Bruges chute sur son terrain face à Malines (2-3). Senna Miangué, titulaire pour le troisième match de rang, et ses coéquipiers ont pourtant mené au score à deux reprises. Le Cercle est 5e avec 43 points.

Belgique, 24e journée,**2e division**

Yannick Loemba, remplacé à la pause, et le RCF Liège sont battus à Lommel (1-4). Les Liégeois sont 8es à un point de la 7e place, synonyme de play-offs.

Belgique, 25e journée,**3e division**

Déo Gracia Bassinga a été remplacé à la 77e minute lors du succès de la réserve de La Gantoise face à son homologue du Royal Anvers (2-0).

Sans Ismaël Kanda, non convoqué, l'Olympic Charleroi bat l'équipe 2 de Louvain (2-1).

Sans Christ-Vianney Goteni, absent, Virton s'incline à la Louvière (0-3).

Chypre, 2e journée des play-down, 1re division

L'AEL Limassol prend un point à Othellos (1-1). Ravy Tsouka Dozi était titulaire dans les rangs de l'AEL, contrairement à Baron Kibamba, jamais apparu cette saison.

Ecosse, 29e journée,**1re division**

Sans Loick Ayina, resté sur le banc, Ross County rentre bre-

douille de son déplacement à Hibernian (0-2).

Sans Dylan Bahamboula, parti fin février à Bahreïn, Livingston prend un point à Saint-Johnstone (1-1).

Belgique, 28e journée,**1re division**

Le Cercle de Bruges chute sur son terrain face à Malines (2-3). Senna Miangué, titulaire pour le troisième match de rang, et ses coéquipiers ont pourtant mené au score à deux reprises. Le Cercle est 5e avec 43 points.

Belgique, 24e journée,**2e division**

Yannick Loemba, remplacé à la pause, et le RCF Liège sont battus à Lommel (1-4). Les Liégeois sont 8es à un point de la 7e place, synonyme de play-offs.

Belgique, 25e journée,**3e division**

Déo Gracia Bassinga a été remplacé à la 77e minute lors du succès de la réserve de La Gantoise face à son homologue du Royal Anvers (2-0).

Sans Ismaël Kanda, non convoqué, l'Olympic Charleroi bat l'équipe 2 de Louvain (2-1).

Sans Christ-Vianney Goteni, absent, Virton s'incline à la Louvière (0-3).

Chypre, 2e journée des**play-down, 1re division**

L'AEL Limassol prend un point à Othellos (1-1). Ravy Tsouka Dozi était titulaire dans les rangs de l'AEL, contrairement à Baron Kibamba, jamais apparu cette saison.

Ecosse, 29e journée,**1re division**

Sans Loick Ayina, resté sur le banc, Ross County rentre bredouille de son déplacement à Hibernian (0-2).

Sans Dylan Bahamboula, par-

ti fin février à Bahreïn, Livingston prend un point à Saint-Johnstone (1-1).

Belgique, 28e journée,**1re division**

Le Cercle de Bruges chute sur son terrain face à Malines (2-3). Senna Miangué, titulaire pour le troisième match de rang, et ses coéquipiers ont pourtant mené au score à deux reprises. Le Cercle est 5e avec 43 points.

Belgique, 24e journée,**2e division**

Yannick Loemba, remplacé à la pause, et le RCF Liège sont battus à Lommel (1-4). Les Liégeois sont 8es à un point de la 7e place, synonyme de play-offs.

Belgique, 25e journée,**3e division**

Déo Gracia Bassinga a été remplacé à la 77e minute lors du succès de la réserve de La Gantoise face à son homologue du Royal Anvers (2-0).

Sans Ismaël Kanda, non convoqué, l'Olympic Charleroi bat l'équipe 2 de Louvain (2-1).

Sans Christ-Vianney Goteni, absent, Virton s'incline à la Louvière (0-3).

Chypre, 2e journée**des play-down, 1re division**

L'AEL Limassol prend un point à Othellos (1-1). Ravy Tsouka Dozi était titulaire dans les rangs de l'AEL, contrairement à Baron Kibamba, jamais apparu cette saison.

Ecosse, 29e journée,**1re division**

Sans Loick Ayina, resté sur le banc, Ross County rentre bredouille de son déplacement à Hibernian (0-2).

Sans Dylan Bahamboula, parti fin février à Bahreïn, Livingston prend un point à Saint-Johnstone (1-1).

Camille Delourme

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bakento-Moutinou Mariam Sagesse Yolande. Je désire être appelée Kouika Malonda Mariam Sagesse Yolande.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Les conclusions de l'assemblée générale remises au chef de l'Etat

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 4 mars, à Brazzaville, les conclusions de la session inaugurale de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse des mains du secrétaire exécutif de cette institution constitutionnelle, Michrist Kaba Mboko.

« Jeunesse congolaise et insertion socioéconomique dans la perspective du développement durable », c'est le thème de l'assemblée générale qui a permis aux participants d'adopter le règlement intérieur du Conseil, de recueillir les avis des jeunes et de faire des propositions au gouvernement. Dans son mot de clôture, Michrist Kaba Mboko a indiqué que la présence du président de la République à cette cérémonie illustre son attachement à la jeunesse. Pour lui, il est temps d'insérer les jeunes dans la gestion des affaires publiques.

« Ce qui est fait sans les jeunes ne les concerne pas », a-t-il lancé, avant de souhaiter la concrétisation des conclusions des états

généraux de l'éducation nationale.

S'adressant aux jeunes, le secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse a déclaré que le chef de l'Etat leur a fait honneur en les plaçant au cœur des priorités de l'année 2024. Il a en suite plaidé pour la valorisation des métiers, la formation qualifiante et professionnelle des jeunes.

De son côté, le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues N'gouélonélé, qui a clôturé la rencontre, a signifié que la moisson de celle-ci était conséquente au regard des maux qui minent la jeunesse congolaise. Il a, en outre, annoncé la remise à chaque participant d'un guide pratique de la jeunesse.

La session inaugurale de



Michrist Kaba Mboko remettant les conclusions de l'assemblée générale au président Denis Sassou N'Guesso

l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse s'est tenue du 28 février au 4 mars. Ce

rendez-vous a eu lieu dans un contexte particulier marqué par la montée de la violence en milieu sco-

laire, le banditisme dans les grandes villes du pays, le chômage et l'oisiveté.

Christian Brice Elion

ZONE CÉMAC

Les billets de la gamme 1992 ne seront plus valables dès le 1^{er} juin

Le processus de démonétisation de la gamme de billets de banque mise en circulation en 1992, lancé depuis mars 2023, va s'achever dans moins de trois mois. La décision des autorités monétaires concerne toutes les coupures de : 10 000 FCFA, 5000 FCFA, 2000 FCFA, 1000 FCFA et 500 FCFA.

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) multiplie la communication, à travers principalement les affiches dans les établissements bancaires, pour sensibiliser les détenteurs des billets de la gamme 1992. Même si ces anciennes coupures ont quasiment disparu en circulation, la Banque centrale s'est montrée patiente en accordant du temps aux usagers, dans une sous-région où la pratique de la thésaurisation est monnaie courante.

Autrement dit, jusqu'au 31 mai 2024, les détenteurs de ces billets pourront les échanger aux guichets des banques et dans les services de la BEAC, l'institut d'émission commun aux six États de la sous-région (le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad). Dès le 1er juin



Des spécimens des billets de la gamme 1992

2024, ces billets seront démonétisés, c'est-à-dire qu'ils ne pourront plus être échangés nulle part, parce que désormais non valables dans les transactions économiques.

À terme, seuls les billets des gammes de 2002 et

2020 seront valables dans la zone Cémac. « Les modalités pratiques d'échanges seront fixées, par note de service, par chaque banque commerciale et par chaque agence de la BEAC. La Banque centrale rappelle, en outre,

que les billets de la gamme 2002 conservent leur cours légal et continuent de circuler conjointement avec les billets de la gamme 2020. Les billets des deux gammes doivent donc être acceptés sans distinction dans toutes les tran-

sactions », a précisé la BEAC. En rappel, le processus de retrait de la circulation des billets de banque de la gamme 1992 avait débuté le 1er mars 2023 dans la zone Cémac, selon une résolution de la réunion du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale prise le 7 novembre 2022. Ces coupures seront également privées du pouvoir libérateur sur l'ensemble du territoire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Le contrôle et la sécurisation de la monnaie en circulation figurent parmi les missions de la BEAC, qui vient de renouveler son gouvernement. Le nouveau gouverneur, le Centrafricain Yvon Sana Bangui, a pris officiellement ses fonctions, le 1er mars dernier, à Yaoundé en remplacement du Tchadien Abbas Mahamat Tolli.

Fiacre Kombo